

DES GROS CHANTIERS
BRISÉ PAR LA TEMPÊTE
- LE 14 JANVIER 1987 -
LE MAJOR PIPON,
NÉ À JERZÉY,
MIRACULEUSEMENT ÉCHAPPÉ
À CE DÉASTRE,
EST REVENU SUR CETTE PLAGE
LE 21 JUILLET 1940,
ET BIEN EN AUTOURNE
A FAIT GRAVER SUR LA PIERRE
CE DURABLE TÉMOIGNAGE
DE SA RECONNAISSANCE
A Deo vita spes
in Deo.



Cal Ar Sonerien

Auprès des Sonneurs

> magazine municipal d'informations de Plozévet

sommaire

> Les Gros Chantiers
Pages 2-3

> Aménagement du Bourg
Pages 4

> Fin de l'Enquête
Publique Eoliennes
Pages 5-6

> La Nature :
Abeilles et Chenilles
Page 8

> Des Plozévétiens
à l'Honneur
Pages 9

> Faites la Fête
Page 10

> Juin 1944 - Juin 2004 :
60 ans
Page 12

> Patrimoine
Pages 14-15

éditorial

AH ! LES BEAUX JOURS....

Voilà revenu le temps de l'été, des vacances, des loisirs, de la bonne humeur... Plozévet ne faillira pas à la tradition et proposera à sa population estivale des manifestations festives, ludiques, sportives et culturelles. Vous en trouverez le programme en pages intérieures ; il y en a pour tous les goûts.

Le dynamisme des associations de Plozévet n'est plus à démontrer. Car, outre l'agenda chargé de l'été, bien d'autres manifestations sont déjà programmées jusqu'à la fin de l'année. La vie associative n'est pas une sinécure : c'est un travail de tous les instants, il y faut de la bonne volonté et de l'enthousiasme.

A en juger par les résultats, nous n'en manquons pas !

Par ailleurs, les grands projets de la commune (l'église paroissiale, l'école Georges le Bail dont les travaux doivent commencer en septembre, le lotissement de la rue des Saules, la salle socio-culturelle) progressent favorablement.

Merci donc à vous tous, bénévoles, professionnels, commerçants qui agissez pour que Plozévet vive et reste une commune attrayante.

BON ETE, BONNES VACANCES !

Rémy Strullu
Adjoint au Maire, chargé de la vie associative

Démarrage imminent de gros chantiers, côté est de l'agglomération...

1 La salle de spectacle.

Déjà examiné par les élus en 1999, ce projet a été mis sur les rails fin 2001. La salle socioculturelle n'est plus un projet communal mais communautaire. Il n'en demeure pas moins le projet des Plozévétiens. La communauté des communes a repris le dossier de la salle de spectacles ce qui a dopé la possibilité de financements publics. Le programme prévoit un bâtiment de 900 m² comprenant notamment une salle de 400 m² et une salle annexe de 80 m² pour un coût hors taxes de 1 400 000 €. Les subventions attendues pour cette réalisation devraient approcher les 70%.

Le nouveau bâtiment sera implanté avec un recul d'une quarantaine de mètres par rapport à l'avenue Georges Le Bail. Une voie permettra le contournement du bâtiment par son côté Est, et permettra l'accès aux stationnements créés en partie Nord du terrain. Une nouvelle entrée sera aménagée à partir de la rue de Kerfily. Sur l'arrière du bâtiment, sera aménagée une esplanade minérale délimitée par un alignement d'arbres à hautes tiges doublé d'une haie arbustive sur trois côtés. En limite Est du terrain, le long du talus existant, des plantations sont prévues. Il en sera de même le long des clôtures existantes en limite Ouest.



Collège
H Le Moal

Photo François Le Bourdon



2 La réhabilitation des anciens logements de l'Ecole Georges le Bail

Le projet piloté par la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère) et préalablement réfléchi par un groupe de travail constitué d'élus et de futurs utilisateurs a recensé les retombées de cet investissement. Nous trouverons sur les 4 niveaux reliés par un ascenseur :

- Au rez-de-chaussée → **Une Maison de l'Enfance** avec le RAM (relais assistantes maternelles), la garderie périscolaire, le centre aéré et le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté),

- Au 1er étage → **Une médiathèque** pour tous les publics avec accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication,
- Au 2ème étage → **Un centre d'hébergement** pour disposer d'une capacité de logements propre à la collectivité (centre de vacances et autres),
- Au sous-sol → **Des salles de musique** (enseignement et la pratique de musiques non amplifiées).



③ La mise en œuvre d'un nouveau lotissement

Permettre l'accession à la propriété aux Plozévétiens est un enjeu important pour la collectivité. Face à une demande qui semble s'accroître, la municipalité a retenu un espace situé entre la rue des Saules et la rue de Kerfily pour y engager un projet de lotissement. Il reste à officialiser quelques acquisitions foncières. Les premières esquisses sont déjà tracées. Dans les grandes lignes de ce programme, nous retiendrons que le nombre de lots devrait se situer entre 15 et 20 et que la surface moyenne de ces futures propriétés avoisinerait les 650 m². Idéalement situé près des écoles (maternelle, primaire et collège), à proximité des commerces, ni trop près, ni trop loin de la nouvelle salle, ce nouveau lotissement devrait rapidement trouver ses futurs résidents et devenir un secteur résidentiel à caractère pavillonnaire.

④ La création d'une grande surface (projet privé)

Après consultation des commerçants, le propriétaire a pu donner suite à un projet qui a semblé vital au dynamisme économique de la commune. L'ouverture du chantier est prévue à l'automne prochain.

Aménagement du bourg

Après la Place de la Mairie, l'Espace Henri le Moal et l'Espace Jules Ferry Liaison de la rue du 11 novembre à la rue d'Audierne

Loin d'être une déviation du centre bourg, ce nouvel aménagement est conçu pour une circulation à petite vitesse, les deux giratoires de cet axe sécurisant les intersections. L'ouverture (entrée et sortie) sur la rue d'Audierne, débouchant sur un vaste parking, incitera les gens de passage à stationner auprès des commerces du centre bourg. Etudié en collaboration avec la DDE et le service transport du Conseil Général, ce nouveau projet nous permettra également de réaliser, à proximité du parking, une zone d'arrêt de cars équipée d'un abri bus pour les usagers des transports collectifs (protection inexistante aujourd'hui).

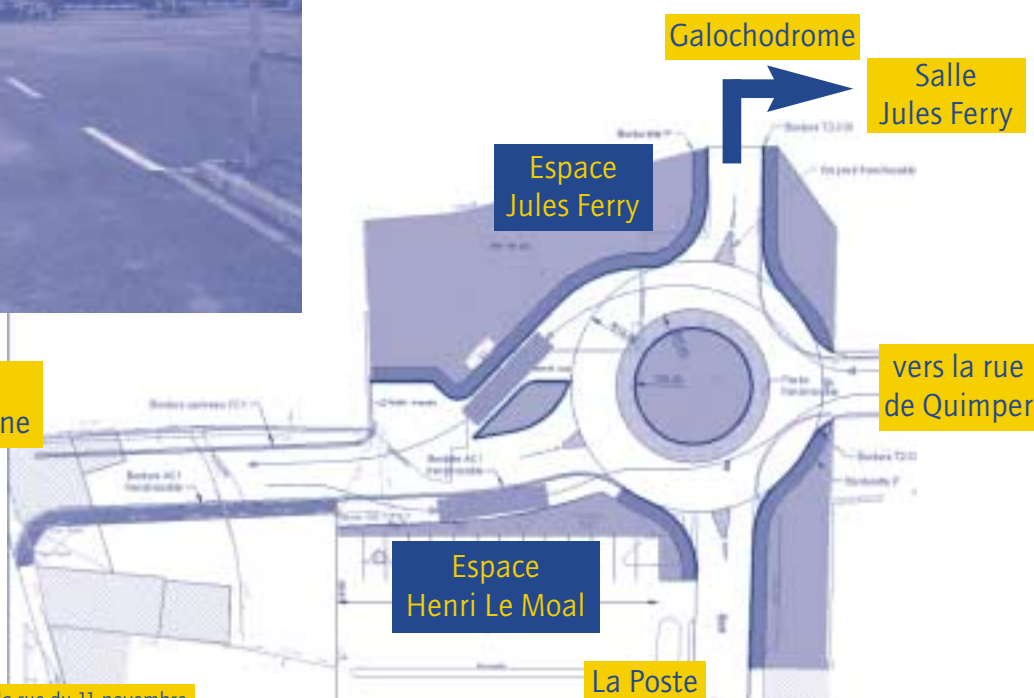


Ce nouvel aménagement sera aussi l'occasion de préciser les limites de l'Espace Henri Le Moal et de baptiser le secteur nord Espace Jules Ferry. Cet aménagement sera réalisé au cours du 4^{ème} trimestre après avoir reçu l'accord du Conseil Général. Pour faciliter l'accès à la Place de l'Eglise et surtout la sortie de celle-ci, pour revitaliser le commerce local, un projet de modification de cheminement de la circulation autour de l'église est en cours. Un schéma sera très prochainement à votre disposition en Mairie.



rue
d'Audierne

Schéma de la liaison de la rue du 11 novembre
et de la route d'Audierne.



Protection du littoral :

Mise en place d'une zone de préemption départementale

En mai 2003, la municipalité de Plozévet a souhaité que son littoral puisse être protégé à long terme en utilisant la préemption départementale au titre des espaces naturels sensibles. Elle a donc fait appel au Conseil Général du Finistère afin qu'il établisse les limites de cette zone. Par un accord commun, cette mission a été confiée aux étudiants en DESS " Expertise et Gestion des Littoraux " de l'université de Brest pour une durée de six mois.



• Un travail novateur :

La municipalité, le département et les étudiants ont voulu faire de cette étude un travail novateur, pouvant servir de référence aux futures délimitations de zones de préemption. Pour ce faire, après avoir arpenté à plusieurs reprises le littoral de la commune, les étudiants ont attribué une valeur à chaque parcelle cadastrale, selon plusieurs critères : qualités paysagères, écologiques et patrimoniales. Ces données ont été intégrées dans un système d'information géographique. Cet outil informatique a permis de faire ressortir sur une carte les parcelles susceptibles d'être incluses dans la zone de préemption.

• Une collaboration active :

Pour mener à bien cette étude, les étudiants ont rencontré et entendu plusieurs associations d'usagers du littoral plozévetien. En parallèle, une série de réunions s'est tenue à la mairie de Plozévet, afin de présenter l'état d'avancement du travail et de faire part des propositions de chacun des trois partenaires. Cette collaboration active et efficace a permis aux étudiants, fin avril 2004, de présenter un périmètre de zone de préemption validé par la municipalité et le département.

• Une zone de préemption départementale au titre des espaces naturels sensibles. De quoi s'agit-il ? :

Les lois de décentralisation ont donné compétence aux départements d'acquérir des terrains, dans le but de sauvegarder définitivement des espaces naturels remarquables et de les mettre en valeur pour les ouvrir au public. Ainsi, la zone de préemption est un outil de protection foncière, dans lequel sont définis les secteurs où le Conseil Général dispose d'une priorité d'acquisition dans le cas de mise en vente de terrains. Pour chaque site, une convention de gestion définit les obligations réciproques de la Commune et du Conseil Général.

Benjamin Buisson et Christelle Paget-Blanc, Étudiants en DESS "Expertise et Gestion des Littoraux". (DESS : Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisé)

Notice explicative :

Qu'est-ce qu'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles?

Une fois le périmètre de préemption mis en place, l'acquisition par le Département n'est envisagée qu'à long terme, et seulement en cas de vente des terrains. S'il y a vente des terrains, le propriétaire est tenu de le signaler sous la forme d'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.). Le Département est alors prioritaire sur la vente, le propriétaire pouvant retirer son bien de la vente. Il s'agit avant tout d'un **observatoire du foncier**.

Projet du parc éolien de Kerigaret :

Conclusions du commissaire enquêteur

" Enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire en vue de l'implantation, par la Compagnie du Vent, du parc éolien de Kerigaret sur les communes de Plozévet (4 éoliennes), Guiler-Sur-Goyen (2 éoliennes) et Mahalon (2 éoliennes) :

→ L'expérience de la Compagnie du Vent, dans le domaine éolien et la qualité des matériels prévus sont un gage du sérieux du projet ; Le dossier m'est apparu en accord avec les dispositions prévues par la circulaire interministérielle du 10 septembre 2002.

→ Le site retenu, l'absence de schéma éolien établi au niveau des SCOT ou des communautés de communes ou du pays concerné, n'est pas en contradiction avec les orientations de la Charte Départementale des Eoliennes du Finistère.

→ L'impact sur le paysage, élément subjectif, est atténué par le choix du lieu d'implantation, par l'esthétique des éoliennes et leur regroupement en 2 alignements de 4.

→ L'impact sonore devrait être très limité, aucune habitation ne se trouvant à moins de 500 mètres des éoliennes, celles-ci étant de plus

équipées d'un système de réduction sonore.

→ L'impact sur les milieux naturels devrait demeurer extrêmement faible d'après les études menées par la S.E.P.N.B.

→ Les précisions apportées et les engagements pris par la Compagnie du Vent, dans son mémoire en réponse, devraient limiter l'impact sur le milieu physique et ainsi que les prévisions prévisibles des signaux de télévision et ainsi apaiser les principales craintes exprimées par quelques riverains.

→ L'information sur le projet et la publicité concernant l'enquête publique ont été assurées d'un façon très complète.

Compte tenu de ce qui précède, j'émet, concernant le projet de parc éolien de Kerigaret présenté par la Compagnie du Vent, un avis favorable.

Recommandations :

- Entretien et propreté des pistes d'accès et des parkings à la charge de la Compagnie du Vent.

- Indemnités à prévoir en cas d'impossibilité de réduire ou supprimer certaines nuisances.



Réserves :

- La suppression des perturbations occasionnées aux signaux de télévision devra être effective.

- Aucune ligne électrique aérienne ne sera réalisée.

- Les chemins d'accès utilisés pendant la construction devront être choisis après consultation des riverains."

Fait à la Forêt Fouesnant, le 16 juin 2004
Le Commissaire Enquêteur : Dominique SASSY

Un columbarium au cimetière

Pour répondre aux demandes qui émergent, la commune vient de doter le cimetière d'un columbarium. Celui-ci, constitué de dix cases de granit pouvant accueillir chacune quatre urnes cinéraires, est situé dans la partie haute du cimetière. Ces cubes, tout en granit, sont disposés en deux blocs opposés de cinq cases. Le soubassement en granit poli, a été réalisé par les services techniques municipaux. L'aménagement paysager de ce jardin du souvenir sera réalisé à l'automne. Il comprendra la plantation d'arbres et d'arbustes. A la table de présentation, déjà installée, sera adjoind un banc de recueillement. Le prix d'une concession de 15 ans au columbarium a été fixé lors du conseil municipal de janvier à 700 €.



Le diagnostic assainissement se poursuit sur la commune

• Un outil pour permettre une meilleure protection de l'environnement et de la qualité de l'eau :

La loi oblige les collectivités à mettre en place avant le 1er janvier 2005 un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), ayant pour mission, au minimum, de contrôler les installations d'assainissement individuel existantes ainsi que la conception et la réalisation des nouvelles installations. La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a créé le sien dès mai 2002, composé de deux agents (Séverine LION et Ronan JACOB) dont la mission, outre le contrôle, consiste à conseiller les particuliers.

• Pourquoi contrôler ?

Une installation d'assainissement non collectif, si elle est bien conçue et entretenue, collecte et épure l'ensemble des eaux usées d'une habitation, par décantation dans une fosse toutes eaux, puis épuration biologique lors de l'infiltration dans le sol. Dans le cas contraire, ce processus d'épuration se déroule mal. Les boues peuvent être produites en excès, occasionner les mauvaises odeurs et une augmentation de la fréquence de vidanges des fosses ou même colmater les dispositifs d'infiltration. L'épuration biologique peut également être incomplète, voire absente dans certains cas. La conséquence en est une pollution du milieu naturel : fossés, ruisseaux, nappes phréatiques.

• La protection du milieu naturel :

L'assainissement individuel des eaux usées représente près de 4500 installations sur le territoire de la CCHPB. Chaque installation, si elle est mal conçue ou mal entretenue, apporte sa pollution, dont l'impact sera d'autant plus fort que la densité des installations sera importante et que le milieu récepteur sera sensible. C'est le cas notamment des ruisseaux à faible débit ou encore des nappes alimentant des points de captage de notre eau potable.

• Un outil de décision :

Depuis 2002, la Communauté de Communes a mis en place son SPANC, et ce sont plus de 2000 installations qui ont déjà été contrôlées. La synthèse des contrôles permettra d'effectuer un diagnostic de l'état

des installations d'assainissement individuel sur le territoire de la Communauté de Communes, et ainsi orienter les politiques futures (réhabilitation des installations fonctionnant mal).

• Sur la commune de PLOZEVET :

Avant le passage des deux techniciens de la Communauté de Communes, les usagers concernés seront prévenus une dizaine de jours à l'avance par un avis de passage. Pour le bon déroulement du diagnostic, il est nécessaire de rendre les regards de visite des ouvrages (fosse septique, bac à graisse éventuel, etc...) accessible, de rechercher tout document utile pouvant faciliter le diagnostic (plan de masse du permis de construire, document relatif aux travaux d'assainissement...) et de vous munir du dernier certificat de vidange. Les usagers recevront à l'issue de la visite un rapport de visite.

Le prochain secteur concerné sera le secteur de la Trinité. Les diagnostics débuteront à partir de la mi-juillet.

Pour tous renseignements :

Séverine LION / Ronan JACOB : 02-98-82-78-44

> Comment bien entretenir votre installation ?

Une installation d'assainissement non collectif n'exige pas de modification de vos habitudes : une utilisation normale des produits ménagers (javel, lessives,...) ne perturbe pas le fonctionnement de votre installation. Une vérification et un entretien régulier sont nécessaires. La fosse doit être notamment vidangée par une entreprise spécialisée (un agriculteur peut être une entreprise spécialisée). Pour une utilisation normale, **la fréquence des vidanges sera de 4 à 5 ans**. Si votre installation possède des équipements complémentaires (bac à graisses ou préfiltre), assurez-vous régulièrement de leur bon fonctionnement et de leur entretien.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« Au temps de ma grand-mère »

Suite à l'enquête « au temps de ma grand-mère » que les enfants ont menée, une exposition sur l'école, l'habillement, le travail et les tâches ménagères, s'est montée à la bibliothèque.

De nombreuses photos de classes anciennes ont été prêtées par les Plozévétiens et exposées à la bibliothèque, aux heures d'ouverture.

Un concours de poésies était organisé à l'occasion de la fête des grands-mères (1er dimanche de mars). Un vote réalisé par les 59 poètes en herbe a déterminé cinq lauréats :

- Marianne BRICQUIR
- Cathiane LIGAVANT
- Maëlle BREMAUD
- Marie MIOSSEC
- Gladys VIGOUROUX



L'informatisation de la bibliothèque se poursuit



Quelques dernières acquisitions de la bibliothèque :

- Le renard des grèves T1 et T2 Jean FAILLER
- Baton rouge Patricia CORNWELL
- Un peu plus loin sur la droite Fred VARGAS
- Sans feu ni lieu Fred VARGAS
- San Antonio « Le Silence des anneaux » Patrice DARD
- Et de nombreux albums, BD et romans pour enfants

A voir à la bibliothèque, l'exposition « La côte de Plozévet »

L'exposition « La côte de Plozévet » élaborée par l'association « HISTOIRE ET PATRIMOINE » prend ses quartiers d'été à la bibliothèque municipale. Elle y restera pendant toute la période estivale et sera visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque : le mercredi et le samedi

matin de 10h30 à 12 heures. De très belles photos aériennes de la côte plozévétienne ainsi que des explications sur l'origine des noms des rochers viendront compléter vos connaissances sur le patrimoine naturel de la commune. N'hésitez pas à venir la visiter !!!

La nature

> Protégeons les abeilles

Les abeilles sont des insectes utiles. Elles sont souvent plus connues du grand public par le miel, le pollen ou la gelée royale.

Leur intérêt est cependant beaucoup plus important par leur action pollinisatrice des plantes à fleurs. De plus leur comportement d'insectes sociaux, leur vie en colonie rendent leur observation absolument fascinante. De ce fait nombreuses sont les personnes qui s'y intéressent ou qui souhaiteraient s'y intéresser.

Créé en 1967, le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du FINISTERE (G.D.S.A.-29) est une association départementale de type 1901, dont le but essentiel est la défense de la santé de l'abeille. Son activité concerne de ce fait tout ce qui touche à la santé ou aux

maladies, aux mortalités ou aux disparitions, aux comportements anormaux ou inexplicables des abeilles, et au problème plus récent des intoxications des abeilles.

Pour remplir sa mission, le G.D.S.A.-29 utilise les moyens suivants : formation des apiculteurs et diffusion des connaissances en matière de pratiques sanitaires apicoles, diffusion des produits de traitements aux meilleures conditions et tests de leur efficacité, techniques sanitaires, aide aux apiculteurs sur le terrain, etc.

Le G.D.S.A.-29 organise des stages de formation à l'apiculture de tous niveaux : initiation, connaissance des maladies des abeilles et soins à leur apporter, élevage de reines, pollinisation, etc. Ces stages se déroulent principalement d'avril à juin. Les

personnes intéressées par ces stages ou les autres activités du G.D.S.A.-29 peuvent s'adresser à Yves LAYEC, Coat Laëroun, 29290 MILIZAC par courrier ou par téléphone (02.98.07.91.71).

Il est à noter que, pour des raisons de santé animale, tout possesseur de ruches doit en faire la déclaration (dès la première ruche) auprès de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (D.D.S.V.) à Quimper. Cette déclaration peut se faire sur papier libre ou sur un formulaire que l'on peut se procurer en s'adressant à la D.D.S.V., 7 rue Turgot, cité administrative, 29334 QUIMPER cedex (tel : 02.98.64.36.36), et doit être renouvelée tous les ans au mois de décembre.

> Indésirables chenilles

→ Cet hiver les « Processionnaires du pin »

Qui n'a pas vu cette année, sur la commune et un peu partout, ces boules blanches accrochées au bout des branches de pins? Il s'agit de nids, appelés cocons, tissés par des chenilles pour se protéger du froid. Nous sommes en présence de chenilles processionnaires des pins. Ce sont des chenilles noires et poilues, qui marchent les unes derrière les autres, en "file indienne" (ou en procession, d'où leur nom). Celles-ci, très urticantes et toxiques, provoquent des inflammations de la langue et des muqueuses de la bouche des chiens. Ne les laissez pas s'en approcher ou les reniffler de trop près. Ces chenilles possèdent des poils urticants microscopiques qu'elles libèrent à la moindre alerte au gré des vents. Ces poils viennent se fixer sur le sol, les vêtements, la peau, les fosses nasales, la bouche et agissent comme les piqûres d'orties. Les personnes allergiques, les enfants et les personnes âgées sont également vulnérables. Consultez un médecin à la moindre alerte

Traitement :

La lutte contre ces insectes n'est ni nécessaire ni souhaitable dans tous les cas. Elle ne doit en effet être envisagée que certaines années et dans quelques situations. Il faut alors bien connaître le cycle biologique local de l'insecte. Il est inutile, voire dangereux de

traiter des populations qui sont en train de régresser de façon naturelle. En cas d'attaque ponctuelle sur des arbres facilement accessibles, un traitement mécanique est possible : dès la fin octobre, il faut repérer les nids, couper les branches en se protégeant le visage et les mains, puis brûler le tout.

→ Ce printemps les « Bombyx cul brun »

Cet insecte a choisi comme arbre hôte les chênes, châtaigniers et fruitiers. Très polyphages, les bombyx se développent au détriment de la plupart des essences feuillues, forestières, ornementales et fruitières. Le cul-brun est largement réparti sur notre territoire. En France, il n'envahit pas les massifs forestiers denses, contrairement à ce qui est observé en Europe Centrale. Les pullulations, souvent spectaculaires, surviennent tous les 8-10 ans environ, et affectent de vastes territoires. Après 2, 3 et parfois 4 années de gradation, les populations déclinent brusquement sous l'action des facteurs naturels de régulation (parasites, prédateurs, maladies). En France, la vague de gradation se déplace sur 4 à 5 arbrisseaux des bosquets, haies, garennes et les lisières forestières. Elles se portent également sur les végétaux ligneux des garrigues (chênes divers), maquis (arbousiers) et dunes (argousiers). Les papillons sont nocturnes.



Traitement:

La lutte microbiologique préventive par pulvérisateur d'une préparation à base de *Bacillus thuringiensis* est possible au cours de deux périodes : en été, sur les jeunes chenilles, entre la fin des éclosions des oeufs et la formation du nid d'hiver, ce qui implique un dispositif de surveillance pour déceler les jeunes chenilles, au printemps, après réactivation et reprise de l'alimentation des chenilles. Le feuillage qui doit retenir le produit étant rapidement consommé dès son apparition, la mise en oeuvre du traitement est délicate. La lutte chimique doit rester exceptionnelle ; les préparations à la base de diflubenzuron permettent de réduire les forts foyers situés en zones urbanisées (nuisance des chenilles).



> On n'a pas tous les jours 100 ans !

C'était la fête à la maison de retraite d'Audierne ce 8 juin dernier pour célébrer les 100 ans d'Anna Hascouët, entourée de sa famille, de ses amis, des résidents, du personnel et des élus. Champagne, gâteaux, fleurs, amitié et surtout beaucoup d'émotion.



Née le 6 juin 1904 à Plozévet, elle a mené une vie bien remplie. En 1984, elle entre à la maison de retraite d'Audierne. Anna a été durement éprouvée par le sort : ses deux enfants sont décédés à l'âge de trente ans. Malgré son chagrin, elle a fait face, montrant une grande générosité envers son entourage familial et ses voisins. Elle a vécu simplement avec son mari, travaillant dur. Petits métayers, ils faisaient aussi le

goémon pendant la saison pour améliorer un peu l'ordinaire. Ses proches l'appellent affectueusement « Tante Naïg », elle qui aime tant rendre service et partager le peu qu'elle a, sans rien demander en retour. Populaire, elle l'était et elle l'est restée. A la maison de retraite, elle a continué à distiller sa joie de vivre, ne perdant pas une occasion de chanter l'une des nombreuses chansons dont elle avait coutume d'accompagner ses travaux. Dans l'établissement, elles sont devenues des classiques : « J'ai un bon ami à Plozévet », « Ar labousig ar hoat », etc.

Toujours prête à participer aux animations, la centenaire est un modèle de gentillesse. Aussi, a-t-elle beaucoup apprécié la fête organisée pour ses cent ans, qui a réuni autour d'elle sa famille et ses voisins. Le maire d'Audierne, la commune de Plozévet, représentée par Gérard Gadonna et Jean-Paul Coves, et le chef de la brigade d'Audierne y ont participé, ainsi que tous les résidents et le personnel de la maison de retraite, dont le directeur Monsieur Guyader.

« Bon anniversaire, Tante Naïg ! »



> Double médaille pour Marcel GOLOMER, Sportif exemplaire et créateur de l'école de Tennis de table de Plozévet

Ce samedi 19 juin, c'est un des grands personnages de la vie associative de Plozévet que l'on a récompensé. C'est toute une vie de bénévolat, de disponibilité mais aussi de grand sportif que l'on a distinguée. C'est toute une vie à donner de son temps, beaucoup de son temps, pour faire découvrir à des jeunes des disciplines sportives où il a excellé et où il a brillamment réussi à transmettre sa passion de joueur et d'éducateur.

Nous étions une bonne cinquantaine à fêter Marcel Golomer, et pas des moindres, car, à côté des membres (anciens et actuels) du club, se trouvaient Michel Keravec, directeur de la Jeunesse et des Sports en charge des médailles, Renan Thépaut, président du Comité du Finistère de Tennis de table, Alain Dubois et Claude Brossard, respectivement secrétaire et président de la Ligue de Bretagne et enfin une des légendes du sport finistérien et très grand ami de Marcel, Daniel Le Cleac'h, président d'honneur du Comité, vice-président d'honneur de la Ligue de Tennis de Table et parrain de Marcel pour cette occasion.

Celui sans qui le ping-pong à Plozévet ne serait pas ce qu'il est, s'est donc vu décerner deux médailles prestigieuses, puisqu'il s'agit de la médaille de Bronze de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table et surtout de la médaille d'Argent du Ministère de la Jeunesse et des Sports, décoration rarissime qui ne distingue que les responsables dont le parcours dans la discipline concernée est en tous points remarquable.

Tous les jeunes qui évoluent aujourd'hui au sein du club ont été formés par ce sportif invétéré et ont bien su lui manifester leur gratitude lors de la remise officielle de ces médailles. Après que les plus hauts responsables du ping-pong breton soient revenus sur les brillantes carrières de basketteur* et de pongiste de Marcel, Rémy Strullu, au nom de la municipalité, a salué le formidable bénévole et l'exemple de longévité incroyable qu'il est.



** Marcel a effectué une exceptionnelle carrière de joueur et d'arbitre au plus haut niveau du basket-ball. Mais ce que l'on doit avant tout retenir de son passage remarqué dans ce sport, c'est une fois de plus sa très grande disponibilité et son engagement sans limites en ce qui concerne la formation des jeunes.*

A noter sur votre agenda

■ Ce calendrier évolutif est consultable en permanence sur le site Web de la commune : www.plozevet.info

Association	Date	Type de manifestation	Lieu
• Galoche Plozévétienne	Mardi 13 juillet	Concours de galoche	Espace J Ferry
• La Ploz	Mercredi 14 juillet	Concours de pétanque	Place de la Vierge
• AWEN	Samedi 17 juillet	Fest Noz	Salle H Le Moal
• Tud all an dour	Dimanche 18 juillet	Fête de quartier	Lesneut
• Gwarez Ar Glad	Mercredi 21 juillet	Soirée Contes	Four à pain
• Office de Tourisme	Mercredi 28 juillet	Journée conviviale	place de l'église
• Voskressenie	Mercredi 28 juillet	Ensemble vocal de Moscou	Chapelle La Trinité
• Association Port de Canté	Samedi 31 juillet	Fête du port	Canté
• La Chasse Plozévétienne	Dimanche 01 août	Concours de pétanque	Place de la Vierge
• Gwarez Ar Glad	Mercredi 04 août	Soirée Contes	Four à pain
• Office de Tourisme	Vendredi 06 août	Souper du Pêcheur et Fest-Noz	Salle H Le Moal
• Mondial'Folk	Jeudi 12 août	Ouverture	Le Triskell (Pt l'Abbé)
• La Ploz	Vendredi 13 août	Repas et Fest-Noz	Espace J Ferry
• Amicale des pompiers	Samedi 14 août	Concours de pétanque	Place de la Vierge
• Mondial'Folk	Samedi 14 août	Concert	Chapelle La Trinité
• Mondial'Folk	Samedi 14 août	Soirée "Salsa"	Place de l'église
• Mondial'Folk	Dimanche 15 août	Fête des Biniou et Soirée Gala	Centre bourg et Salle
• Mondial'Folk	Lundi 16 août	Soirée Gala	Salle H Le Moal
• La Chasse Plozévétienne	Lundi 16 août	Concours de galoche	Lesneut
• Darts Club	Lundi 16 août	Concours de Fléchettes Concert	Hôtel des Voyageurs
• Mondial'Folk	Mardi 17 août	Matinée et soirée de Gala	Salle H Le Moal
• Mondial'Folk	Mardi 17 août	Concours de galoche	Espace J Ferry
• Mondial'Folk	Mercredi 18 août	Randonnée, Souper Pêcheur	Espace J Ferry
• Syndicat d'élevage	Samedi 04 septembre	Comice agricole	
• CCAS	Lundi 06 septembre	Repas des anciens	Salle H Le Moal
• Club de Judo	Dimanche 24 octobre	Inter-clubs	Gymnase
• Inter-associations	Week-end 4 et 5 décembre	Téléthon	
• Office de tourisme	les jeudis d'été	Randonnées pédestres	Office de Tourisme
• Office de tourisme	Les samedis d'été	Maquillage de 10 à 12 h	Devant l'Office

Radiographie chiffrée d'une association : Le Mondial'Folk

- Histoire : 2004 : 31ème Fête des Biniou et 22ème Festival.
- Association : 150 à 200 bénévoles / 22 membres siègent au Conseil d'Administration
- Bénévolat : Environ 15000 heures sont nécessaires pour « commettre » chacun des festivals.
- Record : Une dizaine de membres de l'association le sont depuis 30 ans ! Le record est détenu par Gérard le Corre qui totalise, de manière ininterrompue et à lui seul, près de 45 années au service d'abord du Comité des Fêtes, ensuite de la Fête des Biniou, puis enfin du Festival.
- Présidents : 3 en 30 ans : Jacky Guéguen 1974-1975 / Rémy Strullu 1976-1987 / Pierrot Bossier 1988-2004
- Artistes : Près de 7000 artistes des 5 continents, issus d'environ 140 pays, ont participé au Festival.
- Fonctionnement en réseau : 80 villes d'une quinzaine de départements ont profité des groupes invités par le Festival de Plözévet.
- Partenariat : Le Festival, depuis une douzaine d'années, a permis à près de 70 étudiants du BTS Tourisme du Lycée Laennec de Pont l'Abbé d'effectuer des stages de guides-accompagnateurs fort bien notés par les jurys spécialisés.
- Finances : Le chiffre d'affaire cumulé sur les dix dernières années : 1.854.335,01 €, soit 12.163.640,30 Francs, pour un résultat quasiment équilibré.
- Intendance : Chaque année, environ 3000 repas et 1500 nuitées pour les artistes.
- Fréquentation : Chaque année environ 20000 visiteurs pour 7 à 8000 entrées payantes.
- Promotion : A titre indicatif (chiffres 2004) : 95000 dépliant, 1500 affiches (40/60), 50 affiches (1,70/1,20) et 25 panneaux 12m²... Ce poste budgétaire (de 15000 à 20000 €) est entièrement financé par les sponsors et les partenaires privés.

Pour en savoir plus : www.mondialfolk.org

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette aventure, les portes de l'association vous sont grande ouvertes. Vous pouvez contacter le secrétariat (02 98 54 43 64 et 02 98 54 47 52) ou participer aux prochaines réunions de préparation du Mondial'Folk 2004, qui se dérouleront au Foyer Communal le 23 juillet et le 6 août.



> Le Comice Agricole à PLOZEVET, le 4 Septembre prochain Un rendez-vous annuel du monde agricole et des citoyens.

Le Syndicat d'Élevage du Pays Bigouden revient sur Plozévet après neuf années d'absence.

En effet, nous avons organisé une ferme ouverte en 1995 chez Elise et Pierre Jean QUERE à Kermadu. Le précédent comice remonte à 1989. Mais qu'est-ce qu'un Syndicat d'Élevage ? Le nôtre est probablement un des plus vieux du FINISTÈRE et celui qui au fil des ans aura subi le moins d'interruption. Nous avons fêté son centenaire en 1996 à PONT L'ABBE. A l'origine les Syndicats d'Élevages étaient initiés par les élus et les sociétés d'agriculture. Le but était la mise en concurrence des animaux, vaches, cochons, chevaux, moutons et toutes productions végétales, à des fins de progrès, de l'ensemble des produits issus des fermes et ce sur le même site le COMICE. Cette compétition devait tirer toute la profession vers une meilleure valorisation de la ferme et ainsi nourrir correctement et abondamment la population. Nous sommes en 1896, date de la constitution du Syndicat d'Élevage. Aujourd'hui, si la compétition reste toujours de mise dans un esprit convivial et de camaraderie, la rentabilité n'est plus d'actualité.



Préparation sur le terrain...

Une vache laitière, première au comice n'est pas plus bénéfique à l'éleveur que la deuxième ou les suivantes. Le lait étant l'objectif, son prix de revient est la somme de nombreux coûts : alimentaire, logement, mécanisation on lui demande donc à cette vache d'être rentable c'est-à-dire produire un lait riche et abondant, à partir de fourrages grossiers issus de l'exploitation.

Le comice ne présente plus aujourd'hui que des ruminants (bovins, ovins, caprins) et des chevaux, et ce pour des raisons sanitaires. Ceux-ci font l'objet d'analyses sanitaires et ne peuvent être déplacés sans attestations des services vétérinaires. Ils sont identifiés par des

boucles d'oreilles et une carte d'identité. Porcs et volailles ne font plus l'objet de concours, quand il s'agit d'animaux d'élevage. Les risques de transmissions de maladies sont trop importants.

La réglementation est très stricte. Ainsi en 2001 de nombreux comices ont été annulés pour des raisons de fièvre aphteuse. Régulièrement sont présentes plus de 100 vaches et génisses et une trentaine de chevaux, de trait et de selle.

Nous comptons bien réitérer l'expérience à PLOZEVET, le 4 septembre prochain et l'appel est dorénavant lancé aux éleveurs locaux pour participer avec leurs animaux à ce rendez-vous de l'élevage bigouden. De même, les jardiniers amateurs comme les producteurs de cidre sont invités à concourir avec leurs produits. Comme nous avons coutume de le faire, nous proposons aussi aux artistes, artisans et associations qui auraient « quelque chose » à montrer, à se faire connaître et à être présents sur le site où des emplacements gratuits leur seront proposés.

Le Président du Syndicat d'Élevage, Daniel JAOUEN

> Nouveau matériel chez les pompiers de Plozévet en 1932

(Par Laurence Prime)

Des sapeurs-pompiers du centre d'intervention et de secours de Plozévet ont décidé de restaurer la vieille pompe à bras du début du 20ème siècle, pièce digne d'un musée. Ils n'ont pas compté leurs heures pour redonner vie à cette vieille dame. Un cuveau en cuivre, un corps de pompe laitonné, un tuyau de cuir gainé, une lampe à pétrole dominant le tout, cette vieille pompe a le charme suranné des objets d'autrefois.

Des pompiers et une pompe :

Sous l'influence de Georges Le Bail, maire de Plozévet, puissant notable radical de la 3ème République, conseiller général, député puis sénateur, Plozévet allait se doter d'un corps de sapeurs-pompiers. Les hommes recrutés, il fallait leur trouver du matériel. Dès le dernier trimestre de 1928, des pourparlers étaient

engagés pour l'achat d'une pompe à bras, une ligne de crédit de 2.000 francs était votée en conseil municipal. Mais cette somme allait se révéler insuffisante pour l'acquisition d'une pompe neuve. Qu'importe, la municipalité, ayant ouï-dire que Quimper changeait son parc de matériel, engageait des négociations avec la capitale cornouaillaise. En 1932, c'était officiel, la pompe à bras quimpéroise arrivait à Plozévet. Le corps des sapeurs-pompiers plozévétiens était prêt à intervenir sur les incendies.

Et les pompiers pompaient :

Autre temps que celui de cette pompe, six pompiers devaient actionner trois par trois les bras de cette pompe, la coordination devait être parfaite entre les deux groupes. Il fallait aussi alimenter cette pompe, une chaîne humaine transportait l'eau par seau du point

d'eau le plus proche jusque dans le cuveau. La pompe était alors prête à fonctionner. Jusqu'en 1955, elle servira à éteindre de nombreux incendies. La mécanisation faisait ensuite son entrée, rendant obsolète la vieille pompe à bras. Elle a retrouvé aujourd'hui ses lettres de noblesse, reste désormais à trouver un endroit où exposer ce témoignage du passé.





Juin 1944 / Juin 2004 : 60ans

Occupation et libération de la pointe de Cornouaille (1940 - 1944)

Exposition : Du 15 juin au 15 août 2004 : « Chez Jeanne »
au bourg de Plouhinec / Tous les jours de 15 à 19 heures.



"Le V 721 jeté à la côte à Penlan où ses vestiges sont toujours visibles"

Été 1940 : les troupes allemandes s'installent à la pointe de Cornouaille, à l'ouest d'une ligne Douarnenez-Pont-l'Abbé-Penmarc'h.

Durant quatre longues années, la population devra cohabiter avec l'ennemi, subir sa loi, se battre pour subsister, vivre aussi le marché noir, la collaboration parfois active ou larvée, gérer le

poids des absents, déportés, prisonniers, affronter les flottements de la sortie de guerre après avoir enfin recouvré sa liberté. De 1940 à 1944 va s'inscrire l'une des pages les plus riches de l'histoire événementielle de la pointe de Cornouaille. Des départs vers la France Libre jusqu'à la reddition du camp de Lézongar, dernier bastion allemand du Finistère, ses habitants seront témoins ou acteurs de la construction du Mur de l'Atlantique, des combats navals de la baie d'Audierne, de la bataille de Lesven à Beuzec, d'une intense activité résistante.

L'exposition, véritable chronique d'une région maritime bretonne durant la seconde guerre mondiale, traite de l'évolution des relations entre l'occupant et l'occupé, de l'état d'esprit et du comportement des antagonistes tout au long du conflit. Quelque 1850 documents d'époque (pièces de correspondance officielle, témoignages écrits, plans et photographies) inconnus pour la plupart du grand public, résultat d'une recherche menée depuis plusieurs années, sont présentés

aux visiteurs en 125 panneaux. Plusieurs vitrines, avec de nombreux objets appropriés, complètent l'exposition. De nombreux documents proviennent des archives communales de Plouzévet, riches sur la période 40-44 : défense passive, prisonniers de guerre, réquisitions, rationnement, exactions lors du départ des occupants, combats navals, renseignements militaires (Jeanne et Georges Le Bail)... , que viennent appuyer des photographies d'époque. La diversité et l'originalité du fonds documentaire permettent d'aborder l'étude de cette période sous un angle inhabituel, au-delà des clichés traditionnels et des stéréotypes. Les organisateurs ont suivi une démarche qui s'appuie avant tout sur le souci de l'objectivité et de la véracité plutôt que de la superficialité et de la complaisance. Leur but est d'inciter à regarder notre Histoire en face et dans son intégralité, pour mieux la comprendre et apprendre à l'aimer.

Alain LE BERRE

Été 1944 : Après le combat naval en baie d'Audierne

C'est la découverte, sur la plage de Canté, un matin d'août 44, du cadavre d'un soldat allemand qui a inspiré ce poème à Jacques Le Quéré. Un violent combat naval avait eu lieu durant toute la nuit précédente, en baie d'Audierne, opposant les alliés aux forces allemandes.

Il s'en souvient comme si c'était hier : « toute la nuit les obus ont sifflé en passant au dessus des maisons... ». Jacques n'avait que 12 ans à l'époque, mais aujourd'hui c'est avec une émotion encore intacte qu'il nous restitue l'histoire de cette première confrontation avec la mort et les horreurs de la guerre.

Poème de Jacques Le Quéré

S'appelaient-il Hermann ou Klaus,
Ou Johann ou Fritz ou Anton ?
Je ne sais pas, je ne sais plus,
D'ailleurs je ne l'ai jamais su...
Tous ce que je sais
Et c'est vrai
C'est que je le vis,
Quand j'avais douze ans...
Il était là, sur les galets,
Et les vagues chantaient sur le sable ;
Et lui, sa bouée sur le visage,
Ne bougeait plus, ne pouvait plus rêver...
Il était tout transparent d'eau,
Et son pantalon collait à sa peau,
Comme la peau d'un animal marin...

Et je suis passé sans soucis, sans honte,
Et j'ai voulu voir ce qu'il avait
Derrière cette bouée
Cette bouée qui cachait un visage...
Et je l'ai soulevée
Sans honte, sans remords ;
Je ne savais pas ce qu'était la mort...
Et j'ai regardé
Que Dieu me pardonne,
J'ai osé regarder
Et j'ai vu
Ce que jamais je n'aurais cru :
Deux yeux grands ouverts
Sur un vide immense
Avec des reflets de ciel et d'oubli

Deux yeux grands ouverts
Qui cherchaient peut-être
Une dernière image :
Lisa, Frida ou Anne-Lise...
Et des dents luisantes et aiguës
Sous des lèvres crispées et exsangues
Qui riaient, riaient...
Je n'ai pas reposé la bouée,
Elle est tombée d'elle-même
Et je n'ai pas compris pourquoi
Mais mon sang était froid dans mon cœur
Et je ne pouvais plus marcher...
Je n'avais que douze ans...





Les noms des villages de Plozévet

Éléments de leur histoire 2^{ème} partie

Les noms des villages de Plozévet, comme ceux des autres communes, n'ont pas toujours été écrits comme ils le sont actuellement, et encore, leur graphie n'est-elle pas fixée aujourd'hui de manière absolue.

Voici la suite des noms de village par ordre alphabétique ; nous donnons entre parenthèses, la forme la plus ancienne relevée ainsi que l'année, puis sa signification.

Keréniel (Kerinyel, 1426), formé avec le nom de personne ancien « Riniel », que l'on rapprochera du gallois « rhiniol », secret, mystérieux.

Kerfildro (Kerhuildereau, 1613) note la forme bigoudène de « c'hwil-derw », hanneton.

Kerfily (Kerfily, 1588), composé avec le nom de personne « Fily », issu du latin « filius », fils.

Kerfurunic (Kerfurunat, 1426) présente un second élément incertain qui pourrait être un nom de personne, mais de sens obscur.

Kergabet (Kergabet, 1514), formé avec le nom « Cabet », d'origine française.

Kergoff (Kergoff, 1514) semble montrer le nom « Le Goff » en second élément, mais l'absence d'article en 1514 fait pencher pour le nom « Coff », attesté par « Plogoff » et « Lescoff ».

Kergolier (Kergourhier, 1514), dont le composant « Golier » est issu de « gourhier », que l'on rapprochera du breton « gwrier », couturier.

Kergonna (Kergonda, 1514) contient le nom ancien « Conda », évolué à « Conna ».

Kergrenn, c'est le village « moyen », c'est à dire situé, à priori, entre un village « braz » ou « bras » et un autre « bihan ».

Pour en comprendre la signification, il faut essayer d'en retrouver les formes anciennes, et notamment celles qui sont les plus proches de l'origine. Les documents où elles figurent sont presque tous liés à la

Kergroas (Kercroaes, 1514), formé avec le mot « kroas », croix.

Kerguelen (Kerquellenen, 1514) est composé du nom ancien « Quelennen » attesté sous la forme « Celynen » en gallois et nom d'un saint. On rapprochera ce nom de « Quilinen » en Landrévarzec.

Kerguernec (Kerguernec, 1589), le village d'un dénommé « Quernec ».

Kerguillet (Kervyniat, 1541) est le village d'un dénommé « Gwiniat », nom dérivé de « gwin », vin.

Kerguinaou (Kerguenaou, 1600), le village d'un dénommé « Quénaou », nom issu du mot ancien « kenew, kenow », jeune guerrier.

Kerguivic (Kerguivic, 1669) est le village d'un dénommé « Guivic », dérivé de « gwiw », digne.

Kerhat (Kerat, 1426) est un composé du surnom ancien « an Gat », équivalent au français « Le Lièvre ».

Keringard (Kerengar, 1426) comprend le nom de baptême ancien « Encar ».

Keristenvet (Kerilisdevet, 1514) est le village de l'église de (saint) « Devet » ou « Demet ».

Keristin (Keristin, 1640) comprend le nom de baptême « Istin », issu du latin « Justinus ».

Kerlaëron (Kerlazron, 1410) contient le nom « Glazron, Glaëron », forme évoluée du nom ancien « Gratlon ».

Kerlagadec (Kerlagadec, 1426) est formé sur

collecte des impôts. Nous présentons aujourd'hui la deuxième partie des recherches d'Albert Deshayes, auteur de plusieurs dictionnaires de toponymie bretonne (étude des noms de lieux).

le surnom « Lagadec », du breton « lagadeg » qui signifie « aux yeux globuleux ».

Kerleun (Kerleunan, 1701) ; la forme ancienne « Kerleunan » ne milite pas en faveur d'un composant « Laouenan », mais plutôt d'un dérivé en « -an » du qualificatif « leun », plein ; cependant, le sens de ce surnom reste obscur.

Kerling (Kerligavan, 1735) est formé sur le nom « Ligavan ».

Kermadu (Kermadur, 1587) contient le nom ancien « Madur », au sens de « homme bon », évolué à « Maduz », avec, ensuite, chute du « -z » final.

Kermao (Kermao, 1600) comprend le nom de baptême « Mao », au sens ancien de « jeune homme », puis « serviteur ».

Kermenguy (Kermenguy, 1514) est formé sur le nom « Menguy », composé de « maen », puissant, et de « ki », chien, mais au sens métaphorique de « guerrier ».

Kermaout se rend par le village du dénommé « Le Maout », c'est à dire « le bélier ».

Kernévez, c'est le « nouveau village ».

Suivant les travaux d'Albert DESHAYES et avec la précieuse collaboration de Gilles GOYAT.

La suite paraîtra dans le prochain
«Tal Ar Sonerien»

Brèves... Brèves...



Chants de la Sainte Russie à la Chapelle de la Trinité

L'ensemble vocal VOSKRESSENIE de Moscou, dirigé par Dimitri ONEGUINE, sera en concert à la Chapelle de la Trinité mercredi 28 juillet. Formé de 12 solistes professionnels qui comptent parmi les plus belles voix de Moscou, il déploie une connaissance musicologique rare en portant la liturgie orthodoxe russe à des sommets d'émotion et de sérénité.

Début du concert à 21 heures

Tarif unique : 10 €

Où et comment donner son sang

Vous pouvez donner votre sang de 18 à 65 ans, 3 fois par an pour les femmes et 5 fois par an pour les hommes, sans aucun problème pour la santé.

Renseignements : 02 98 52 61 01.

Prochaine collecte sur Plozévet :
le vendredi 14 septembre (après midi).

Bruno Hubert, secrétaire général de mairie par intérim

Bruno Hubert, Douarneniste, remplace Colette Lautrédou, la secrétaire générale de mairie, partie en congé de maternité, depuis le 3 mai et jusqu'à la mi-septembre. Bruno fait partie du service mission temporaire du Centre de Gestion 29.

Nouveau timonier à la barre de « La Ploz »

On le savait, Yves Perherin, le président du club, avait décidé de passer la main. C'est chose faite puisque depuis la dernière assemblée générale, c'est Philippe Lucas qui a pris la relève. Albert Coïc, qui faisait son entrée au sein du conseil d'administration, est élu à la vice-présidence. André Bernard est trésorier, assisté de Jean-Michel Bescond. Au secrétariat, on trouve Paul Cornec et Dominique Strullu. Bon vent, à cette nouvelle équipe !



LE LAVOIR DE LESTUYEN

Le site de Lestuyen se compose d'une fontaine, d'un canal de rouissage du chanvre et d'un lavoir.

Il était inclus dans un ancien commun de village. Les riverains les plus anciens des villages de Lestuyen et de Kergolier l'ont toujours connu dans l'état actuel et nul ne peut donner une date, même approximative, de son aménagement. Les témoignages, recueillis auprès de Sidonie Le Floch, Odette Le Dréau, Jean Guéguen et Jeannine Pérennou, familiers des lieux, concernent principalement l'usage de la fontaine et du lavoir.

• LA FONTAINE

C'était un lieu très fréquenté jusqu'à « l'arrivée de l'eau courante » dans le village, c'est-à-dire en 1970. Peu après la deuxième guerre mondiale, Sidonie se souvient de voir Catherine Moreau remonter ses deux seaux d'eau qu'elle venait puiser chaque jour dans la fontaine. Pour rejoindre le chemin, c'était difficile, même si la pente était moins raide à l'époque.



La technique du portage des seaux était particulière. Ainsi, pour équilibrer la charge imposée à chaque bras, un cercle de bois posé sur le dessus des seaux pleins d'eau, était calé par le bas des anses. Ce cercle était constitué d'une branche de bois vert suffisamment robuste, maintenue en forme circulaire par des liens pendant le séchage du bois. Le porteur se plaçait au centre du cercle ; les seaux soulevés étaient ainsi maintenus à distance des jambes ; toute éclaboussure était par ce fait



évitée. Encore une preuve, s'il en était besoin, de l'ingéniosité des anciens ! Les « tournées d'eau » à la fontaine étaient fréquentes dans la journée car, en plus des besoins de la famille, il fallait abreuver la vache et préparer la nourriture du cochon. L'eau y était bonne et fraîche... on ne parlait pas alors de pollution ni de nitrates !!

• LE LAVOIR

Les utilisatrices du lavoir ne possédaient ni puits ni citerne. Ainsi Marie-Jeanne, mère de Jean Donnart, et sa tante « Maï Leur », « Marik-Paul » Moreau, « Naïck vihan Lestuyen », Sidonie Le Floch, Jeanne Kerloc'h, mère d'Albert Mazo de Penviny descendaient régulièrement au lavoir, poussant leur brouette où étaient rangés battoir en bois, brosse de chiendent, savon de Marseille et le linge d'une famille parfois nombreuse (10 personnes à la ferme de Lestuyen). Elles étaient souvent accompagnées d'un ou deux bambins heureux à l'idée de jouer avec l'eau, voire dans l'eau... Car bien des fois, comme l'affirme Jean Guéguen qui en a fait l'expérience, ces enfants rentraient trempés à la maison après une chute inévitable dans l'eau savonneuse du lavoir malgré les avertissements répétés des mamans exaspérées

Une fois le linge « décrassé », on rentrait à la maison pour le faire bouillir et plus tard on revenait le rincer. Occasionnellement, les femmes de Kergolier (Mélanie Guéguen, Odette Le Dréau entre autres) utilisaient le lavoir de Lestuyen, mais uniquement lorsque celui de leur village (aujourd'hui disparu) était à sec. Les femmes lavaient debout ; certaines avaient une place attitrée. Elles assuraient le barrage du conduit d'évacuation de l'eau. Bien sûr tout le



monde savait qu'il fallait deux mottes de terre, mais leur « secret » était dans la manière de les poser ! De temps en temps, il fallait nettoyer le lavoir : alors, à plusieurs, on s'armait de balais... et l'eau claire envahissait bientôt le bassin dallé débarrassé de ses impuretés.

Après le branchement de l'eau de la ville, les lave-linge ont fait leur apparition et le lavoir de Lestuyen, comme les autres, a été livré à son sort, servant souvent de dépotoir rapidement masqué par la végétation.

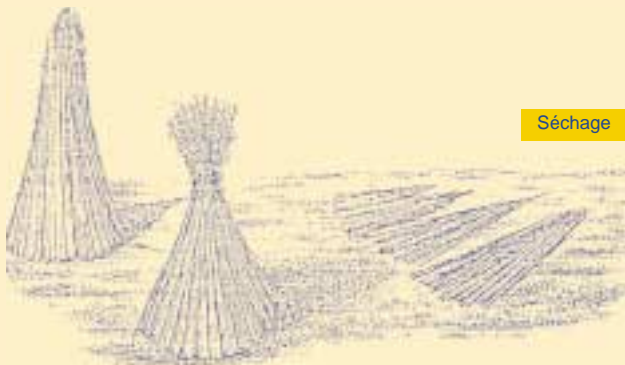
• LE CANAL DE ROUISSAGE DU CHANVRE

Selon les propos recueillis auprès de Jean Guéguen, qui les tient de ses parents et grands-parents, le site de Lestuyen aurait servi jusqu'à la fin du 19ème siècle, voire début du 20ème siècle, au rouissage du chanvre. La lecture de certains parchemins du 18ème siècle (actes notariaux d'héritages) vient confirmer l'existence de courtils à chanvre près des villages de Penviny et Lestuyen. Le plan cadastral de la commune de 1828 et surtout le registre matriciel qui l'accompagne nous ont révélé la place relativement importante occupée par la culture du chanvre sur le territoire de Plozévet à cette époque.

• Pourquoi et comment le chanvre était-il cultivé ?

Cultivée sous sa forme européenne (sous le nom de « cannabis », en breton : « kanab »), cette plante produisait des fibres très résistantes utilisées pour le tissage des textiles (toiles, vêtements, voiles...) et la fabrication des cordages. Les textiles artificiels, le fil d'acier ou de nylon étaient alors inconnus. La graine, le chènevis, était semée au courant du mois de mai, dans des sillons profonds faits à la houe. La terre extraite du sillon servait à recouvrir le précédent. Un homme pouvait semer et couvrir deux « boisselées » cadastrales en une journée, soit 13,2 ares. Levant rapidement, étouffant les mauvaises herbes, le chanvre est cependant fragile et craint la grêle et les vents violents. La récolte commençait fin août : les pieds qui atteignaient alors près de deux mètres de haut étaient arrachés par poignées et mis en javelles que l'on mettait à rouir dans l'eau. Dès la récolte faite, il fallait commencer aussitôt le « rouissage ». Cela consistait à faire pourrir par trempage dans l'eau les parties les plus tendres, non ligneuses, de la plante, afin de ne conserver que la filasse, c'est-à-dire les fibres les plus résistantes. Le rouissage se pratiquait surtout dans des « routoirs » ou « rouissages », sortes de canaux fermés par des vannes qu'on pouvait remplir et vider à volonté. L'absence de courant et une température plus élevée que l'eau courante activaient le rouissage. Les « poignées » étaient entassées en meules parfois recouvertes de lourdes pierres. Après un séjour de six à dix jours dans l'eau, les poignées étaient sorties, disposées debout en faisceaux afin qu'elles s'égouttent.

Puis on les étalait sur le sol et il fallait les retourner régulièrement. Souvent le séchage se terminait au four à température modérée. Les fours à pain trouvaient là un autre usage. Après le séchage, commençait la préparation proprement dite de la fibre de chanvre :



- d'abord le « maillage », effectué sur un billot à l'aide d'un maillet de bois pesant deux à trois kilos,
- ensuite le « broyage », à l'aide de la « broie », sorte de hachoir en bois qui pliait la tige en forme de W,
- enfin la « râpe », appelée aussi « peigne », éliminait les déchets et les fibres brisées.

Ces longs travaux de transformation auxquels participait toute la famille, étaient effectués à la morte saison agricole.

• Le chanvre, est-il encore utilisé de nos jours ?

Aujourd'hui, le chanvre est cultivé en France pour ses produits dérivés :

- La chènevotte, obtenue actuellement par défibrage mécanique à sec (et non plus par rouissage comme autrefois)
- l'étope (ou filasse) ; la fibre très résistante est utilisée pour les cordages, les toiles, les voiles de bateau, les sacs, le calfeutrage, la plomberie

- le chènevis (les graines), pour l'alimentation animale, la pêche, l'oisellerie... et d'autres débouchés à réhabiliter comme l'huile siccatrice pour les peintures, les produits pharmaceutiques
- la sève du chanvre, riche en silice, est utilisée pour les abrasifs
- les copeaux et la laine de chanvre : quand on tamise le chanvre en vrac à la sortie du broyeur, on trouve sous le tamis des copeaux de chanvre et sur le tamis, il reste la « laine ». Ces matières sont utilisées dans la construction : avec les copeaux, on fait l'isolation des dalles et des murs et avec la laine, l'isolation des toits.



• Et pour conclure...

Ce site fut le premier « chantier-lavoir » de l'Association « Histoire et Patrimoine » en 1999. On en sortit toutes sortes de gravas...Et, aujourd'hui, grâce à l'aide des services techniques de la commune et de l'équipe d'entretien de la Communauté de Communes, les bénévoles, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, sont heureux d'avoir essayé de redonner à ce lieu de mémoire son air d'antan. Et l'on se prend à imaginer les laveuses, s'activant, tout en échangeant, d'une voix forte couvrant les frappes du battoir, les derniers potins du village...

A noter aussi, qu'après la mise en valeur de ce lieu, le chemin qui le borde, reliant directement la rue du Menhir au village de Kergolier, s'appelle depuis quelques mois « **Chemin du Lavoir** ».

Association « Histoire et Patrimoine »

Tél : 02 98 91 45 04

Remerciements à tous les riverains pour leur participation « sur le terrain » et leurs précieux témoignages, ainsi qu'aux personnes ayant produit des documents. Cette étude est certainement incomplète, aussi toute information nouvelle serait la bienvenue.

NDLR : Dans un prochain numéro de Tal Ar Sonerien paraîtront des actes notariaux extraits de parchemins du 18ème siècle, confirmant l'existence de courtils à chanvre, près des villages de Penviny et Lestuyen, ainsi qu'un relevé effectué sur la matrice du plan cadastral de 1828 faisant apparaître les parcelles ensemencées en chanvre.

Naissances :

- 29/03 Quentin BEUCHER
Kerongard Nabadès
- 06/04 Janne MONFORT
2, Impasse des jonquilles
- 08/04 Tifenn COZIAN
9 Rue des Mouettes
- 12/04 Yolanne LE REUN
9 Passage Jeanne d'Arc
- 13/05 Hugo RIOU
5, Impasse des jonquilles
- 02/06 Louann SARAZIN
Le Brenn
- 08/06 Loréna STRULLU
Kerguivic
- 22/06 Gabriel CRIQUE
14, avenue Georges Le Bail

Mariage :

- 29/05 Herlé LE CORRE
8 rue des Aubépines
Sophie BONNEL
ALFORTVILLE (Val de Marne)
- 29/05 Daniel DALOUR PLOUHINEC (29)
Valérie LE QUERE
39 rue de Kermao

- 29/05 Thierry LE GOUILL
7, chemin du lavoir - Kergolier
Christelle PLOUZENNEC
7, chemin du lavoir - Kergolier
- 19/06 Hubert LE ROUX Kerrerou
Marie Claire COAJOU Kerrerou

Rectification :

- 12/01 Pascal KEROUREDAN
PLOUHINEC (29)
Géraldine LE BERRE
32 rue des Aubépines

Décès :

- 10/04 Mélanie KERLOCH Veuve SABLON
92 ans - 13 chemin de la Corniche
- 12/04 Magdalena CLYNHENS Veuve DE BUYSER
86 ans - 15 Lezavrec
- 24/04 Pierre GUYONVARCH
81 ans - Menez Kergabet
- 27/04 Marie Jeanne JAOUEN Veuve COIC
92 ans - 23 chemin de la Corniche
- 16/05 Aline LUCAS Veuve NICOLAS
86 ans - Résidence La Trinité
- 18/05 Charlotte PUDEPIECE Veuve DEBOURBE
65 ans - 38 avenue Georges Le Bail
- 27/05 Corentin LE BLEIS 86 ans Kerguivic

- 04/06 Alain KEROUREDAN
51 ans - Kervoueret
- 04/06 Louise JEZEQUEL Veuve HAMON
91 ans - Résidence La Trinité
- 06/06 Alphonsine LE TYRANT Epouse TREPOS
69 ans - Rue des cormorans
- 07/06 Marie Louise LE DEM Veuve GLOAGUEN
92 ans - Résidence La Trinité
- 12/06 Bernadette CABILLIC Veuve LE GUELLEC
81 ans - Moulin de Kerzuot
- 17/06 Sylvie CABILLIC Epouse NICOT
42 ans - 4 rue des Alouettes
- 26/06 René LE PAPE
97 ans - Résidence La Trinité

> Nécrologie

Il avait rejoint les services techniques de la commune il y a 15 ans. Alain Kerourédan nous a trop brusquement quittés à l'âge de 52 ans, en ce mois de juin 2004. Le maire, le conseil municipal, le personnel et tout particulièrement ses collègues des services techniques s'associent à la douleur de Marie-Armelle, son épouse, de Christelle, sa fille et de toute sa famille.



Mairie de Plozévet
14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet
Tél. 02 98 91 30 10
Fax 02 98 91 40 29
e.mail : Commune.Plozevet@wanadoo.fr
www.plozevet.info

Directeur de la publication :
Pierre PLOUZENNEC, Maire

Responsable de la rédaction :
Pierrot BOSSER, Adjoint

Ont participé à la rédaction :
le bureau municipal, la commission
communication et les services
administratifs de la commune

Crédit photos :
Raymond CHIMIER, Laurence PRIME,
Roxana DURAND,
François LE BOURDON
et Ollivier FETTER
Les associations,
La Municipalité.

Maquette, Mise en page :
Agence id.celt - Quimper

Impression :
Le Berre Imprimeur - Quimper

Taxi collectif, ça roule !



Voici plus d'un an, le CCAS proposait un nouveau service à certains Plozévétiens, le taxi collectif. Ce transport permet aux personnes isolées qui le souhaitent de se déplacer seules, sans devoir toujours faire appel à autrui, de faire leurs courses, leurs démarches, en toute autonomie. Au fil des semaines, des liens se sont tissés entre les clients. C'est un service qui va au-delà de l'aspect purement transport. Ainsi lorsqu'une des clientes du samedi a été hospitalisée, ses amies ont sollicité Maurice pour les emmener jusqu'à Quimper rendre une petite visite bien sympathique à leur copine du taxi collectif.
Pour prendre part au déplacement du samedi, contacter Maurice Autret au 02.98.91.45.46. Des carnets de cinq billets sont en vente à la mairie, le billet aller-retour est fixé à 2 €.

Mission locale pour l'aide à l'insertion des jeunes

La mission locale pour l'insertion des jeunes de PONT-L'ABBE tient un permanence tous les jeudis matin de 10 heures 30 à 12 heures

Brèves... Brèves...

à la Mairie de PLOZEVET. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi et d'informations dans divers



domaines. Vous pouvez également participer à des ateliers CV, consulter les offres d'emploi, recevoir un soutien actif et un accompagnement dans vos recherches d'emploi.

Contact :
Olivier L'HELGOUACH 02 98 66 12 81.

Inscriptions pour le « Mãnjer Ar Re Goz »

Réservez dès à présent votre date du 6 septembre 2004 !!! Comme tous les ans à pareille époque, le Centre Communal d'Action Sociale prépare activement le repas des anciens (Mãnger ar re goz) qui aura lieu cette année le lundi 6 septembre 2004 à midi au gymnase municipal. Si vous avez 70 ans et plus, vous allez recevoir une invitation avec un coupon-réponse à renvoyer en mairie avant le 31 juillet. Si vous ne recevez pas d'invitation, manifestez-vous auprès des services d'accueil de la Mairie qui se chargeront de réparer cet oubli...